



DÉCLARATION PRÉALABLE AU CSA-1D du 30/01/2023 PAR LA FNEC FP FO 72

Mesdames et messieurs les membres du CSA,

Concernant les réformes en cours

Les personnels manquent partout dans les écoles, établissements et services mais le ministre et le gouvernement veulent poursuivre le chaos pour la rentrée 2023. Cette instance se réunit pour prévoir les modalités de baisse de 8 moyens dans les écoles sarthoises pour une baisse prévue de 565 élèves.

Le comité technique ministériel (CTM) s'est réuni le 13 décembre dernier pour décider de la répartition des 2 000 postes d'enseignants supprimés par M. Ndiaye et ce gouvernement en utilisant l'article 49-3 ; le budget de l'Education nationale et ses 2 000 suppressions de postes n'ont ainsi pu être débattus ni votés par les députés.

Dans le 1er degré, ce sont 1 117 postes qui seront supprimés à la rentrée 2023. Dans son document de présentation au CTM, le ministre indique que 900 professeurs des écoles stagiaires supplémentaires seraient à temps complet en classe et non plus à mi-temps. Il estime ainsi pouvoir compenser 450 suppressions de postes en dégradant les conditions de formation des stagiaires.

Rien ne peut pourtant garantir à cette étape que cela sera le cas puisque cela dépend des diplômes des lauréats, ni même que ces stagiaires seront bel et bien recrutés. L'addition dans les départements pourrait donc être encore plus salée.

Dans le second degré, 481 postes en moins .

Aucune création de poste pour les personnels administratifs, pour les personnels infirmiers, assistants sociaux, médecins... déjà placés dans des conditions impossibles.

La FNEC FP-FO ne peut l'accepter et exige l'annulation de toutes les suppressions de postes, le recrutement de tous les postes statutaires nécessaires, la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

S'ajoute à ces suppressions de postes le déficit de recrutement de personnels. En 2022, plus de 4 000 postes n'avaient pas été pourvus au concours. Pour la session 2023, en dépit des deux semaines de délai supplémentaires d'ouverture du concours, le nombre de candidats reste parfaitement insuffisant pour pourvoir la totalité des postes. Dans le premier degré, il y a 38 % d'inscrits de moins qu'en 2021. Dans le second degré, 18,5 % d'inscrits de moins qu'en 2021. Cela s'explique en particulier par une titularisation sans cesse repoussée avec la « masterisation » et la réforme Blanquer des concours. Cette situation aboutira à un recours accru à des personnels contractuels qui ne couvrira pas la totalité des besoins, faute de volontaires. Donc au final, ce sont des personnels qui vont manquer face aux élèves, des remplacements qui ne seront pas assurés... : le chaos.

Pour stopper cette hémorragie, qui n'est pas sans rappeler la situation de l'hôpital, les solutions pour recruter les personnels sous statut sont connues : réelle revalorisation des salaires pour rattraper le pouvoir d'achat perdu, arrêt des contre-réformes et amélioration des conditions de travail, abandon de la masterisation et de la réforme Blanquer des concours, retour à un recrutement au niveau licence pour les enseignants.

Le président Macron et la première ministre Borne confirment leur volonté d'allonger l'âge légal de départ en retraite. La majorité de la population, la totalité des organisations syndicales, s'y opposent.

La FNEC FP FO 72 étaient parmi les + de 20 000 manifestants sarthois. La FNEC FP FO 72 appelle à la manifestation de demain, mardi 31 janvier car nous n'accepterons aucun report de l'âge de départ, aucun allongement de la durée de cotisation, aucune remise en cause de nos régimes !

Faire reculer Macron sur sa réforme des retraites serait un point d'appui pour obtenir satisfaction pour toutes nos revendications, et en particulier sur les postes dans l'Education nationale !

Autre projet Macron, celui de sa réforme des lycées professionnels qui vise à les transformer en centres d'apprentissage livrés au patronat, à s'attaquer aux diplômés nationaux et au statut des professeurs de lycée professionnel. Le président

Macron prévoit même de confier la présidence des Conseils d'administration des LP aux chefs d'entreprises, qui décideraient des fermetures et ouvertures de formations, en fonction des besoins locaux.

Après la destruction du Baccalauréat comme diplôme national, après Parcoursup, l'objectif du gouvernement est clair : détruire tout l'édifice de l'Education nationale, des diplômes et des qualifications.

Le président veut imposer dès la 5ème de collège un dispositif « Avenir » consistant à dédier une demi-journée par semaine pour découvrir les métiers et les entreprises. Pour la FNEC FP-FO, l'avenir serait de renforcer les missions et le nombre de personnels d'orientation, de rétablir les classes et les sections qui ont été fermées et de permettre à chaque collégien de trouver la formation de son choix.

Depuis 1945, le patronat n'a jamais supporté qu'on lui enlève ce pouvoir de contrôle sur la jeunesse. Un lycéen de lycée professionnel a un statut scolaire, il est un élève et il doit le rester. Ce projet de réforme est un recul sans précédent qui conduit à la privatisation de l'Ecole et à la destruction des diplômes reconnus dans les conventions collectives.

Nos élèves n'ont pas besoin de plus d'entreprise, mais de plus d'Ecole !

Concernant la carte scolaire en Sarthe

Cette nouvelle instance, le CSA, se réunit pour prévoir les modalités de baisse de moyens des écoles sarthoises avec 8 moyens à rendre.

Pourtant les études européennes démontrent, avec l'appui des statistiques de la DEPP, que les enseignants français sont ceux qui ont le plus d'élèves en classe, qui font le plus d'heures devant élèves, qui sont les moins bien rémunérés des pays de l'OCDE.

Toutes les établissements doivent disposer de moyens supplémentaires. Tous les enseignants doivent être revalorisés et sans contre partie.

Non à la carotte du PACTE avec des missions supplémentaires. La revalorisation, plus que floue vu le faible budget alloué, encore un miroir aux alouettes, est due à tous les enseignants sans contrepartie !

Pour la FNEC FP FO 72, demander à des professeurs des écoles de venir enseigner, remédier au collège, c'est NON !

Notre fédération continue d'aller voir les écoles et d'accompagner les mairies souhaitant un retour au rythme des 4 jours.

Comment comprendre ces 8 moyens à rendre alors que notre département est celui, et de loin, qui à la pourcentage d'emplois affectés au remplacement le plus faible de notre académie. 6,89 % en cette rentrée 2022 ; 7,28 % à la rentrée 2021 ; 7,72 % à la rentrée 2020 (soit près d'un point de perdu en 3 ans). La moyenne de l'académie est de 9,20 %.

Il n'est donc plus à démontrer que notre département est en grande souffrance quand à sa brigade de remplacement qui doit absolument être revue fortement à la hausse. Cette hémorragie doit cesser !

Avec votre projet de 16 moyens pour ré-abonder la brigade de remplacement, à combien sera porté ce pourcentage d'emplois dédié au remplacement pour notre département?

Concernant les AESH

La FNEC FP FO dénonce les conditions d'affectation de ces personnels. Avec la mise en place des PIAL, dont nous souhaitons l'abandon, les AESH sont de plus en plus mutualisées comme nous le dénonçons il y a déjà de nombreux mois.

Les AESH, par leurs combats, leurs mobilisations, accompagnés de notre fédération la FNEC FP FO, ont obtenu le versement de la prime REP+/REP. Notre fédération exige que les AESH touchent autant que les PE qui font aussi 24h sur place.

De plus, la FNEC FP FO exige que les AESH puissent émettre des vœux sur des postes précis et que leur affectation basée sur un barème clair soit prononcée avant la sortie scolaire.